

TARIFS

JOURNÉE COMPLÈTE : UNE DISCIPLINE ARTISTIQUE + ATELIERS :

- > Cannois inscrit au Conservatoire de Cannes : **129 €**
- > Cannois non inscrit au Conservatoire de Cannes : **149 €**
- > Non-Cannois inscrit au Conservatoire de Cannes : **159 €**
- > Non-Cannois non inscrit au Conservatoire de Cannes : **179 €**

Pratique instrumentale ou vocale supplémentaire, selon disponibilité :

Cannois : **81 €** Non-Cannois : **105 €**

Pièces à joindre impérativement au formulaire d'inscription pour tout élève qui n'était pas inscrit au Conservatoire en 2024-2025 (à défaut, il ne sera pas tenu compte de la candidature de l'élève) :

- Une copie de la pièce d'identité du représentant légal de l'élève
- Vous pouvez bénéficier du tarif réservé aux cannois uniquement si votre situation répond à un des deux cas suivants :

CAS N°1 : USAGERS DONT LA RÉSIDENCE PRINCIPALE EST SITUÉE À CANNES

Si l'un des deux parents ou le tuteur légal habite à Cannes, il devra produire en son nom propre, au choix et datant de moins de 3 mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, de fournisseur d'accès à Internet ou attestation d'assurance du logement.

CAS N°2 : USAGERS DONT LA RÉSIDENCE PRINCIPALE EST SITUÉE HORS DE CANNES

L'élève doit poursuivre une scolarité dans l'enseignement général (école, collège, lycée, etc.) dans un établissement situé sur la commune de Cannes et au moins un des deux parents ou le tuteur légal doit travailler à Cannes.

- Dans ce cas, il est impératif de produire au moment de l'inscription :
- Un bulletin de salaire ou un extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels ayant leur siège social à Cannes ;
 - Un certificat de scolarité de l'élève pour l'année 2024-2025

Le stagiaire ou ses parents certifient par la présente posséder une assurance « Responsabilité civile » et accepter le règlement intérieur du Conservatoire de Cannes.

Aucun remboursement ne peut être accordé, sauf raison exceptionnelle et sur justificatif (ex : en cas de maladie, fournir un certificat médical). L'engagement de l'élève reste maintenu même si la Direction du stage était dans l'obligation de changer de professeur pour une raison indépendante de sa volonté.

SAISON
2024/25

CONSERVATOIRE DE CANNES

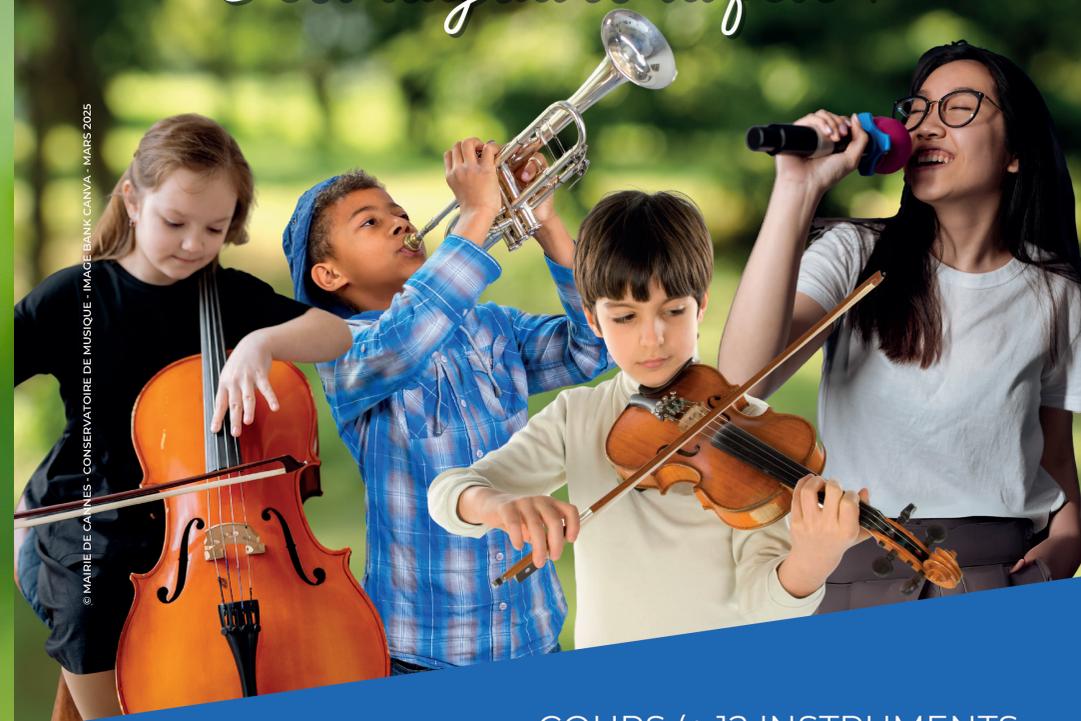
établissement municipal

MUSIQUE - THÉÂTRE

DU 7 AU 12 JUILLET 2025

ACADÉMIE D'ÉTÉ

C'est toujours la fête !



© MAIRIE DE CANNES - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - IMAGE BANK CANVA - MARS 2025

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : vendredi 27 juin 2025

Nom Prénom

Date de naissance (obligatoire pour constituer les ateliers)

Adresse

Portable Mail

Nombre d'années de pratique instrumentale (deux ans min.)

Première discipline choisie

Deuxième discipline choisie (pour ceux souhaitant en faire deux)

Fait à : Le

Signature du représentant légal

Nous vous remercions de bien vouloir découper et renvoyer au Conservatoire ou déposer à l'accueil du Conservatoire (château Font-de-Veyre exclusivement) au plus tard le vendredi 27 juin 2025 cette fiche d'inscription (une par élève dûment remplie et signée, avec le paiement correspondant au(x) montant(s) indiqué(s) suivant l'option choisie. Règlement par chèque (à l'ordre de la Régie du Conservatoire), CB, chèques vacances ou en espèces.

COURS (+ 12 INSTRUMENTS,
CHANT, ORCHESTRE),
ATELIERS & CONCERTS...

Renseignements :
Château Font-de-Veyre
70 avenue du Docteur Picaud
06150 Cannes La Bocca
04 97 06 49 10



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

CANNES
CÔTE D'AZUR
FRANCE



cannes.com/conservatoire

PRÉSENTATION

Nous sommes ravis de vous présenter la 20^e édition de l'Académie d'été du Conservatoire de Cannes, un programme agrémenté d'activités variées :

• **Pratiques collectives avec les ateliers de chorale**, percussions corporelles, ukulélé, musique de chambre et d'ensembles, orchestre, Yoga / Qi gong ;

• **Pratiques individuelles de son instrument** : alto, chant lyrique, chant actuel, clavecin, contrebasse, flûte, guitare classique, instruments anciens, luth, percussions latines et africaines, piano, trombone, trompette, tuba/euphonium, ukulélé, violon, violoncelle ;

• **Concerts d'artistes professionnels.**

L'Académie est ouverte aux enfants et adolescents âgés de 8 ans minimum (CE2 en septembre 2025) ayant déjà deux années de pratique instrumentale, et aux adultes dans la limite des places disponibles.

Le stage permettra à chacun de vivre en étroite relation pédagogique et conviviale avec les professeurs qui partageront tout leur savoir-faire et qui communiqueront le plaisir de s'exprimer au travers de pratiques artistiques.

Alain BALDOCCHI
Directeur

LES PROFESSEURS

Daniele ARENA*

Contrebasse

Régine CAPELLE*

Coordination et pianiste

Agnès DAUMAS*

Chorale, atelier Yoga/Qi gong

Héloïse FILLAUD

Flûte

Stéphane CATALANOTTI*

Orchestre, trompette

Mathieu DIEPENDAELE

Ukulélé

Arielle CHUVIN

Alto

Margaux GIRARDEAU

Chant actuel, atelier chœur ados

Dimitri GOLDOBINE*

Clavecin, luth, instruments anciens

Marc JOANIQUET-RUIZ*

Trombone

Jean-François LORENZETTI*

Piano

Thomas PREVOST*

Percussions latines et africaines,
atelier percussions

Ève-Marie SIMON*

Euphonium, tuba

Véronique SULBOUT*

Guitare

Julien DUPONT

Violon

Mélissa ZERBIB

Chant lyrique, atelier chœur ados,
violoncelle

* Professeurs au Conservatoire de Cannes

ORGANISATION

CHAQUE JOUR DE 9H à 17H45

• **Cours individuels et/ou collectifs**
d'instrument selon la discipline : alto, chant lyrique, chant actuel, clavecin, contrebasse, flûte, guitare classique, luth, percussions latines et africaines, piano, trombone, trompette, tuba et euphonium, ukulélé, violon, violoncelle

• **Musique de chambre ou d'ensemble / orchestres**

• **Ateliers** (trois groupes établis par tranche d'âge) : chorale, percussions corporelles, ateliers divers

• **Travail personnel en studio**

• **Concerts d'artistes professionnels**, ouverts à tout public : mardi, mercredi et jeudi

Les professeurs chargés des cours organisent eux-mêmes dès le premier jour de l'Académie le planning de travail avec les élèves. Des studios d'étude sont mis à la disposition des stagiaires afin qu'ils puissent pratiquer leur instrument.

DÉJEUNER (12H30 - 13H30)

Chacun apporte son pique-nique et déjeune dans le parc du Château. Pour des raisons de sécurité, le portail et le portillon d'entrée du Conservatoire seront fermés pendant cette heure. Les élèves peuvent apporter un goûter.

CONCERTS DES STAGIAIRES AU THÉÂTRE DE LA LICORNE

25 av. Francis Tonner
Entrée libre

• Vendredi 11 juillet à 18h
• Samedi 12 juillet à 17h

